



CALENDRIER DES EXAMENS TERMINAUX ECRITS ET ORAUX

EN LICENCE

MAI 2025 – SEMESTRE PAIR – SESSION 1

LICENCE MENTION GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT

UE DISCIPLINAIRES

Le 2 avril 2025

VOUS DEVEZ VOUS PRESENTER DEVANT VOTRE SALLE OU L'AMPHI 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE L'EPREUVE AVEC VOTRE CARTE D'ETUDIANT 2024/2025 OU UNE PIECE D'IDENTITE (avec photo)

Tout usager soupçonné de fraude ou de tentative de fraude peut être déféré devant la section disciplinaire du Conseil d'Académique de l'établissement. Celle-ci peut prononcer une sanction allant jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à l'obtention d'un diplôme ou titre délivré par un établissement d'enseignement supérieur.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des examens ainsi que les règlements des examens sont disponibles sur le site de l'UFR SHA : rubrique espaces étudiants/scolarité/MCCC

www.sha.univ-poitiers.fr

COMMENT COMPRENDRE UN RELEVÉ DE NOTES EN LICENCE

Vous devez consulter dans l'ordre :

► **Le résultat d'admission à l'année**

1- Admis(e) : vous êtes reçu(e) : votre moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20. Vous avez validé les 2 semestres **OU** obtenu votre année par la compensation des 2 semestres. Vous n'avez pas à vous présenter à la session de juin même pour améliorer vos résultats.

2- Ajourné(e) : votre moyenne annuelle est inférieure à 10/20. Vous devez alors consulter le résultat de chaque semestre.

Il vous est vivement recommandé de vous présenter à la session de juin (selon les M3C en vigueur) pour valider les UE non obtenues à la session 1 et obtenir ainsi l'année complète.

4- Défaillant(e) : vous avez été absent(e) à un examen terminal ou à une UE évaluée seulement en contrôle continu. Cela ne permet pas la délivrance du diplôme.

► **Le résultat d'admission au semestre :**

1 - Admis(e) : le semestre est validé, obtention des 30 ECTS (European crédits Transfert System), même si toutes les unités d'enseignements (UE) n'ont pas été validées. Il y a compensation entre les UE au sein de chaque semestre pour la licence.

2- Ajourné(e) : consulter le résultat de chaque UE

3- Défaillant : absence à un contrôle terminal d'une UE.

► **Le résultat à l'UE :**

1- Admis(e) : l'UE est validée, obtention des ECTS afférents

2- Ajourné(e) : l'UE n'est pas validée, vous pouvez vous présenter à la session de rattrapage quand elle est prévue dans les modalités de contrôle de connaissances (M3C). Dans le cas contraire, vous conservez le résultat obtenu à la session 1.

3 - Défaillant : vous avez été absent(e) à un examen terminal ou à une UE évaluée seulement en contrôle continu.

Les résultats seront affichés sur « l'ENT » des étudiants après les délibérations des différents jurys de licence : **AU PLUS TARD LE MARDI 10 JUIN 2025**

SESSION 2 (du lundi 16 au vendredi 27 juin) : Le calendrier des examens sera disponible début juin.

LICENCE 1	
UE 1 : Géographie Physique	– ORAL – Mardi 6 mai – 8h00 à 13h00 selon planning qui vous sera transmis UFR SHA - Bât A4 – Salles 12 et 13
UE 2 : Villes et campagnes 2	Lundi 5 mai – 14h00 à 18h00 (4h) UFR SHA - Bât A4 - Amphi Maurer
LICENCE 2	
UE 1 : Géographie environnementale 2	Lundi 5 mai – 8h30 à 12h30 (4h) UFR SHA - Bât A4 – Amphi Maurer
UE 2 : Aménagement et développement des territoires	Mardi 6 mai – 8h30 à 12h30 (4h) UFR SHA - Bât A4 – Amphi Maurer
LICENCE 3	
UE 1 : Environnements et sociétés en transition 2	Lundi 5 mai – 14h00 à 18h00 (4h) UFR SHA - Bât A4 – Amphi Maurer
UE 2 : Diagnostic, prospective et projet de territoire	Mardi 6 mai - 8h30 à 12h30 (4h) UFR SHA - Bât A4 – Amphi Maurer